



La Côte Saint-André, 3 février 2026

La Côte Saint-André accueillera la prochaine édition de la Course de la Résistance

Initié en 2015 dans le cadre du 70^e anniversaire de la Victoire de 1945, l'évènement célébrera sa 12^{ème} édition. La Course de la Résistance, à la fois mémorial et sportive, rappelle chaque année, dans un territoire différent, que le 8 mai n'est pas qu'un jour férié. Ce jour commémore le 8 mai 1945, jour où est entrée en vigueur la capitulation du III^e Reich.

Le Président du Département Jean-Pierre Barbier, accompagné par la Vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports, Martine Kohly, le Vice-président en charge de la culture, du patrimoine, du devoir de mémoire et de la coopération internationale, Patrick Curtaud, et la Conseillère départementale Claire Debost, a lancé la 12^e édition de la Course qui se déroulera à La Côte Saint-André, en présence du Maire, Joël Gullon, et de nombreuses associations locales de mémoire, culturelles et sportives.

Les épreuves sportives : les inscriptions sont ouvertes !

Deux épreuves chronométrées (certificat médical obligatoire) seront proposées durant cette journée :

- l'épreuve phare de la course nature de **8 km** qui partira du Château Louis XI de La Côte Saint-André ;
- le trail de **36 km** qui partira, quant à lui, du mémorial des résistants de Chambarand*.

Les autres épreuves seront sans chronomètre (ni certificat nécessaire) avec :

- 3 parcours cyclo touristiques qui permettront de relier tous les lieux emblématiques de la Résistance : Viriville, Saint-Siméon-de-Bressieux, La Frette et Tullins ;
- 2 parcours de randonnées pédestres de 8km et 20km pour découvrir la ville de La Côte Saint-André et ses environs ;
- des courses enfants (inscription possible uniquement le jour J sur le village de la Course de la Résistance à La Côte Saint-André).

Le village proposera, comme chaque année, de nombreuses animations sportives, culturelles et historiques accessibles à tous et gratuites. Tout le détail des parcours, les tarifs et modalités d'inscription : <https://coursedelaresistance.fr>



La Bièvre : des lieux emplis d'Histoire

Initiée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, qui fait partie du réseau des 11 musées départementaux, la Course de la Résistance fait son retour cette année dans la Bièvre, marqué par une forte Résistance durant la Seconde Guerre Mondiale, notamment dans les Chambaran.

Déjà organisée dans ce territoire en 2017, cette édition sera l'occasion de mettre à l'honneur de nouveaux sites :

- **La Côte Saint-André** : le village de la Course sera installé au château Louis XI, acquis par le Département de l'Isère en janvier 2025. Collège en 1939, il fut un véritable berceau de la Résistance locale, grâce à l'engagement des professeurs et de son directeur, Monsieur Rivot. Le 11 novembre 1942, en réaction à la création du Service d'Ordre de la Légion (SOL), 4 élèves (Paul Burlet, Gabriel Vincendon, Gabriel Brussiaud et Jean Gelas) fondent le Service d'Ordre gaulliste. D'une trentaine de membres, ce groupe jouera un rôle clé dans la lutte contre l'occupant : distribution de tracts et de journaux clandestins, fourniture de faux papiers, inscription de slogans à la peinture sur les maisons des miliciens... Le groupe participera également à des missions armées, telles que l'arrestation de miliciens.
- **Viriville** : sur 1 450 hectares, le camp de Chambaran, propriété du ministère de la Guerre, sert de terrain d'expérimentation à l'artillerie. En juin 1940, ce vaste espace militaire devient un lieu d'internement pour les citoyens allemands ayant fui le régime nazi. Le 13 juin 1944, une opération audacieuse y est menée : quatre canons et d'autres armes sont saisis au camp afin de soutenir les maquis du Vercors dans leur lutte contre l'occupant. Aujourd'hui, le camp de Chambaran est un centre d'instruction et d'entraînement géré par le 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins, qui accueille également un musée dédié au maquis de Chambarand* depuis 2024.
- **Saint-Siméon-de-Bressieux** : fin 1942, l'entreprise Peugeot y installe une unité de production de chaînes de véhicules. Dès 1943, l'usine emploie 40 ouvriers, parmi lesquels de nombreux réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO), recrutés et cachés sur place. Pierre Deveaux, responsable du personnel, tient une double comptabilité et gère de fausses cartes d'identité. Certains ouvriers mettent également leurs compétences de mécaniciens au service des véhicules des maquis. Avec Jean Gelas, Pierre Deveaux met en place une dizaine, un groupe de six résistants chargés de recruter à leur tour six autres membres. Cette dizaine a pour mission de diffuser la presse clandestine et de préparer le blocage de la production si la situation l'exige. Après la Saint-Barthélemy grenobloise, Jules Cazeneuve, recherché activement, doit quitter la région. Marcel Mariotte, étudiant en médecine et élu local, lui succède à la tête du secteur 3 de l'Isère, épaulé par Georges Cazeneuve, le frère de Jules. Il transforme alors les maquis en groupes francs, des unités mobiles et offensives capables de saboter les voies ferrées, de tendre des embuscades et de mener des actions armées. Marcel Mariotte devient commandant du bataillon de Chambarand et, à la fin de la guerre, il est élu maire de Saint-Siméon-de-Bressieux en 1953, commune où il exerce son métier de médecin.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- **La Frette** : Figure rare mais emblématique des femmes combattant les armes à la main, Paulette Jacquier, dite Marie-Jeanne, rejoint le bataillon des Chambarand et participe à la libération de Lyon. Décorée par le général de Gaulle de la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur, elle devient la seule femme engagée dans la 1ère Division de la France libre (DFL) en tant que fusilier-voltigeur, accompagnée de 13 habitants de La Frette qui sont partis combattre à ses côtés. Elle combat jusqu'en avril 1945 à la frontière italienne et participe aux défilés de la Victoire à Antibes et Cannes en mai 1945.
- **Tullins** : Gaston Valois, maire radical-socialiste de Tullins depuis 1933 et franc-maçon, refuse en septembre 1940 de livrer la liste des communistes de sa commune au régime de Vichy. Il démissionne et rejoint la Résistance, s'engageant dans le mouvement Combat et le réseau Carte-Frager. Au printemps 1943, il devient chef départemental des Mouvements unis de la Résistance (MUR). Arrêté lors de la Saint-Barthélemy grenobloise le 27 novembre 1943, il se suicide en prison deux jours plus tard pour ne pas parler sous la torture.
À 5 km de Tullins, le maquis du Vert, installé par Roger Perdriau début 1943, accueille réfractaires au STO, ouvriers réquisitionnés, soldats et républicains espagnols. Les maquisards y mènent des actions de récupération de tickets de ravitaillement, de sabotage et de réception de parachutages, ainsi qu'une attaque contre une usine allemande à Saint-Hilaire-du-Rosier. Cultivateur, Roger Perdriau met sa ferme au service de la Résistance. Le 6 juin 1944, il prend le commandement du groupe franc n°1 des Chambarand, secondé par Jean Valois, fils de Gaston, et poursuit son engagement dans la 1ère Division française libre.

*Chambarand avec un « d » se rapporte au maquis et le groupe franc. Chambaran sans « d » désigne le territoire géographique.

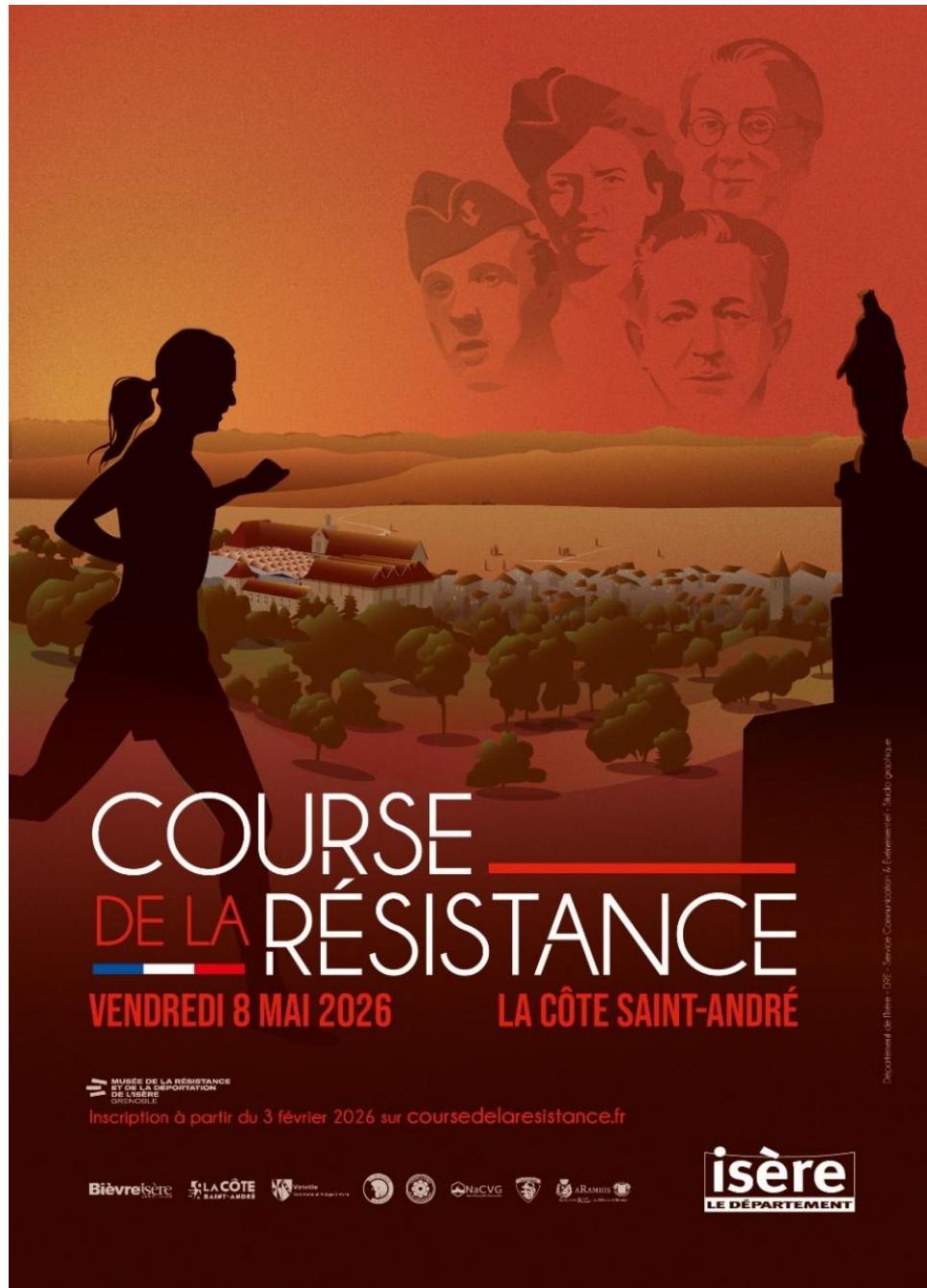
11 ans déjà !

La Course de la Résistance, ce sont jusqu'ici :

- plus de 40 lieux emblématiques de la Seconde Guerre mondiale mis en lumière pour témoigner de l'histoire et de la mémoire,
- près de 16 000 personnes qui ont participé aux épreuves sportives (courses, trails, randonnées, parcours cyclotouristiques) dont 1 500 enfants,
- 9 villes hôtes,
- plus de 150 bénévoles mobilisés pour chaque édition,
- la réalisation de 10 expositions mémorielles,
- une offre culturelle et sportive dans les villages d'animations chaque année renouvelée.

« *La Course de la Résistance, c'est du sport, mais c'est avant tout une manière de faire vivre la mémoire de celles et ceux qui ont lutté pour faire triompher la démocratie, de celles et ceux qui nous permettent aujourd'hui de vivre en paix. Nous souvenir, ne pas oublier, c'est ne pas reproduire les erreurs du passé. C'est pourquoi le devoir de mémoire est si important* », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr